

Directive ministérielle DGAUMIP-005

Catégorie(s) :
 ✓ Directives cliniques
 ✓ Cancérologie
 ✓ Services médicaux

Directives en oncologie

Remplace certaines directives en oncologie émises du 23 mars au 4 juin 2020

Expéditeur : Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP) – Direction générale adjointe du Programme québécois de cancérologie (DGAPQC)



Destinataire : Tous établissements publics (CISSS, CIUSSS, établissements non fusionnés)

- DSP
- DSI
- Directeur responsable du Programme de cancérologie
- Département de pharmacie
- Secteur laboratoires et pathologie
- Directions responsables PQDCS et imagerie médicale
- Chefs de département et services médicaux œuvrant en cancérologie
- Responsables PCI

Directive

Objet : Cet envoi contient une mise à jour des directives de cancérologie qui constituent le plan d'action COVID-19 en cancérologie. Ces directives sont complémentaires au Plan provincial de contingence COVID-19 en centre hospitalier et au Guide de délestage des activités selon les niveaux d'alerte des établissements.

Note : Ces travaux ont été effectués par les membres des sous-comités cliniques COVID-19 et tiennent compte des commentaires du Comité directeur clinique COVID-19.

Nouvelles mesures à implanter :

- ✓ Le secteur de la cancérologie doit demeurer relativement protégé, il est ainsi possible qu'il puisse fonctionner à un niveau d'activité plus élevé que le niveau global de l'hôpital.
- ✓ Maintien des services selon les nouveaux niveaux d'activité, incluant le dépistage du cancer (sein, colorectal).
- ✓ Poursuite des stratégies pour dégager de la marge de manœuvre en appliquant les recommandations cliniques qui diminuent les visites (ex. médicaments voie orale).
- ✓ Maintien du lien avec le patient lors de report de rendez-vous ou en attente de service.
- ✓ Favoriser la télésanté tout en s'assurant que le patient soit vu en présentiel au début de son parcours en oncologie (ex. annonce du diagnostic ou progression de la maladie).
- ✓ Détecter la détresse en cancérologie et offrir une aide psychosociale adaptée.
- ✓ Pour la protection de la clientèle et préserver l'expertise du personnel, poursuivre les mesures de zonage et éviter que le personnel de cancérologie travaille dans d'autres secteurs de l'hôpital.
- ✓ Le Programme de cancérologie doit maintenir une vigie transversale de la trajectoire de soins et des délais dans son établissement (ex. : imagerie, endoscopie, chirurgie).

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

Notes importantes : ces directives seront aussi acheminées par le Programme québécois de cancérologie aux responsables du Programme de cancérologie de chaque établissement qui siègent au Comité national de coordination du Réseau de cancérologie du Québec (CNCRCQ): directeur responsable du Programme de cancérologie, cogestionnaire clinico-administratif et cogestionnaire médical. Les membres des comités nationaux en oncologie (ex. pharmaciens, infirmiers) seront aussi informés.

Direction ou service ressource :	Direction générale adjointe du Programme québécois de cancérologie Courriel : dgapqc@mssss.gouv.qc.ca Téléphone : 418 266-6940
Documents annexés :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Annexe 1 – Recommandations générales en cancérologie en contexte de la COVID-19 (<i>fusion de deux anciens documents Consignes générales et Zonage en cancérologie</i>) ✓ Annexe 2 – Plan d’adaptation des niveaux d’activité en cancérologie en situation de pandémie covid-19 selon les niveaux d’alerte du plan provincial de contingence en centre hospitalier (mise à jour) ✓ Annexe 3 – Recommandations concernant les activités de dépistage et d’investigation du cancer du sein (mise à jour) ✓ Annexe 4 – Tableau synoptique des niveaux d’adaptation des activités du dépistage du cancer du sein (mise à jour) ✓ Annexe 5 – Recommandations en cancérologie sur l’administration de traitements systémiques en contexte de pandémie de la COVID-19 (mise à jour) ✓ Annexe 6 – Recommandations en radio-oncologie dans le contexte COVID-19 (mise à jour) ✓ Annexe 7 – Recommandations du Programme québécois de cancérologie concernant la Greffe de cellules souches hématopoïétiques et la thérapie cellulaire en contexte COVID-19 (mise à jour) ✓ Annexe 8 – Soins et services psychosociaux en cancérologie : constats, enjeux et recommandations en contexte de la pandémie COVID-19 (nouveau - partagé en juillet au CNCRCQ).

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

mssss.gouv.qc.ca/directives

La sous-ministre adjointe,
Original signé par
Lucie Opatrny

Lu et approuvé par
La sous-ministre
Dominique Savoie